

Objet n° 2 présenté par : Miriam HARBARTH, groupe de travail IST/MST						
Date :	05/11/ 2024					
Nature de l'objet	<input type="checkbox"/> Préavis / prise de position <input checked="" type="checkbox"/> Proposition / recommandation concernant la jeunesse <input type="checkbox"/> Projet pour l'encouragement de la participation des enfants et des jeunes					
Intitulé :	Projet infections sexuellement transmissibles					
Aperçu de l'objet (Compléter les cases si pertinent)	Qui ?		Pourquoi ?	Quoi ?	Où ?	Quand ?
	Entité concernée (Canton, Commune, Département, Service, Association, Fondation...)	Public cible	Motifs en quelques mots	Contenu de l'objet en quelques mots	Périmètre envisagé (Milieu scolaire, Commune, Canton...)	Échéances proposées
	Département de l'instruction publique (DIP), Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ)	Élèves du secondaire I et du secondaire II	Genève détient les chiffres d'infections sexuellement transmissibles (IST) parmi les plus élevés de Suisse. Les 15-25 ans constituent environ 25% de la population sexuellement active et sont particulièrement touchés par les IST. Le coût des tests de dépistage des IST et l'absence de prise en charge par la LaMal retiennent les jeunes de se faire tester.	Rendre les tests pour les IST gratuits pour tous les jeunes de moins de 25 ans avec ou sans prescription. Améliorer la prévention des IST en augmentant la sensibilisation des élèves du secondaire I et II.	Milieu scolaire	Non défini; aussi rapidement que possible

Compléments d'information si disponibles

Exposé développé des motifs qui ont amené à présenter l'objet

(Un projet de loi qui concerne la jeunesse, une situation actuelle à améliorer, des chiffres traduisant un besoin, une demande émanant de la jeunesse, des exemples inspirants en vigueur ailleurs, ...)

Le projet fait suite aux constats suivants:

- Genève est le canton qui détient les chiffres d'infections sexuellement transmissibles (IST) parmi les plus élevés de Suisse.
- Le nombre de cas de gonorrhée a triplé en 10 ans chez les deux sexes.
- En Suisse, on estime que plus de 50% des cas de chlamydia et gonorrhées ont concerné les femmes de 15 à 24 ans.
- La population adolescente et de jeunes adultes (15 à 25 ans) compte pour environ 25% de la population sexuellement active, et cette dernière est particulièrement exposée aux IST: 50% des nouvelles infections touchent la population de cette tranche d'âge, malgré leur proportion minoritaire dans la population sexuellement active globale.
- Dépistées à temps, la plupart de ces infections se soignent. Non traitées, elles peuvent avoir des conséquences graves (cancers, stérilité p.ex.) et elles augmentent fortement le risque d'infection par le VIH/sida.
- Une grande partie des IST sont asymptomatiques durant une longue période, engendrant des diagnostics tardifs avec plus de complications. De plus, peu de personnes se font tester, car asymptomatiques.
- Le test rapide de détection du VIH (résultat en 15 minutes) coûte CHF 10 à l'individu faisant le test. Un dépistage additionnel d'infections sexuellement transmissibles (IST) ajoute un coût supplémentaire de CHF 40 pour la détection conjointe dans les urines de Chlamydia et Gonorrhée et de CHF 100 pour un bilan complet (incluant Chlamydia, Gonorrhée, Hépatites A, B,C et Syphilis). Ces tests ne sont pas pris en charge par la LaMal et retiennent beaucoup de jeunes de se faire tester.
- Les statistiques des dépistages effectués lors de la dernière journée mondiale du sida (1er décembre 2017) dans le canton de Lausanne montrent que la gratuité des tests amène les jeunes à se faire tester. En effet, 1086 personnes se sont présentées pour effectuer le test VIH gratuit et 80% des personnes âgées de 16 à 30 ans ont indiqué que la gratuité du test avait été un levier de leur motivation. 2 cas positifs ont été détectés.

Description détaillée de l'objet

(Ce qui est attendu, avec suggestions éventuelles d'actions concrètes)

La prise de position consiste en plusieurs mesures:

- Rendre les tests pour les IST gratuits pour tous les jeunes de moins de 25 ans avec ou sans prescription.
- Améliorer la prévention des IST en augmentant la sensibilisation à ce sujet, en les soulignant davantage durant les cours d'éducation sexuelle au secondaire I; et en incorporant la présence d'un stand informatif une semaine par an dans les établissements du secondaire II avec des personnes présentes pour répondre à d'éventuelles questions et donner des informations aux sujets des IST sous la forme de flyers ou autres ressources et si jugé nécessaire, conseiller à l'élève d'aller se faire dépister.